ECO MORTAR

Mortier de ragréage standard pour l'intérieur

> **Traduction.** Ce document traduit en français la fiche technique du fabricant (*Eco_Mortar_TDS_EN.pdf*, version anglaise). Traduction établie par NBS Distribution le 29/09/2026. En cas de divergence, **la version anglaise du fabricant fait foi** ; elle est disponible sur la même page que ce document.

CT-C35-F7	35 N/mm²	A22	2–50 mm
CLASSE DE RÉSISTANCE · EN 13813	RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	RÉSISTANCE À L'USURE, BÖHME	ÉPAISSEUR D'APPLICATION

PROPRIÉTÉS ET AVANTAGES

- Idéal pour le ragréage des sols
- Minéral
- Durcissement à faible tension et sans fissures
- Grande fluidité
- Fabriqué avec des matériaux alternatifs à faible empreinte CO2
- Inodore
- Également applicable à la machine
- Respectueux de l'environnement
- Très faibles émissions EMICODE EC1 PLUS
- Bonne adhérence, bonne résistance à la compression et à la traction
- Surface dure, directement utilisable
- Peut être mélangé à du sable pour une plus grande épaisseur de couche et un domaine d'application élargi
- Mise en œuvre facile

DESCRIPTION

Eco Mortar est un ragréage de sol minéral très fluide et liquide, basé sur un nouveau système de liant. Pour une épaisseur de couche de 2–50 mm, ce produit autonivelant, facile à utiliser et sans tension, durcit rapidement en une surface lisse, et se met en œuvre à la main ou à la machine.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

10 °C	env. 45 min
20 °C	env. 30 min
30 °C	env. 20 min
40 °C	env. 15 min

DOMAINE D'APPLICATION

Pour le lissage de surfaces rugueuses et irrégulières en béton et en chape ciment à l'intérieur, et pour le lissage des surfaces avant la pose de moquette, de stratifié, de parquet, de revêtement PVC ou de linoléum. Sa dureté permet aussi une utilisation directe dans les garages, les usines et les caves. Pour l'extérieur : uniquement en combinaison avec une protection ultérieure contre l'humidité.

Informations techniques

RÉSISTANCE ET CLASSIFICATION

Classe de résistance, DIN EN 13813	CT-C35-F7
Résistance à la compression	env. 35 N/mm²
Résistance à la flexion	env. 7 N/mm²
Résistance à l'usure, Böhme	A22

MISE EN SERVICE

Circulable	après 4 heures
Charge légère	1 jour
Pleinement sollicitable	4 jours
Pleinement sollicitable, extérieur	7 jours

Durcissement à 20 °C.

MALAXAGE ET MISE EN ŒUVRE

Taux de gâchage	4,5–4,6 L d'eau / 25 kg de poudre
Température de mise en œuvre	min. +5 °C, max. +45 °C
Durée pratique d'utilisation à 20 °C	env. 30 min
Consommation	env. 1,7 kg/m² par mm d'épaisseur

MASSE VOLUMIQUE

Masse volumique apparente	env. 1,3 kg/dm³
Masse volumique du mortier frais	env. 2,0 kg/dm³

La température du sol doit être supérieure d'au moins 3 °C au point de rosée. Les informations données reposent sur notre expérience.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec ou humide mat, propre et exempt de débris ; une préparation mécanique, par exemple par grenaillage, est recommandée. Les éclatements plus profonds doivent être remplis avec Eco Repair. Le support doit être durablement exempt de vibrations et de fissures, les fissures existantes étant réparées dans les règles de l'art ; l'essai d'arrachement doit donner min. 1,5 N/mm². Le support doit être sec pour l'application du primaire et sécher pendant 2 heures après celle-ci — une surface d'essai de 1 m² est recommandée sur les supports critiques, les travaux de revêtement sur le primaire devant être terminés dans les 6 heures. Les joints de dilatation doivent être repris. Lorsqu'Eco Mortar est utilisé comme couche de finition sur des supports d'absorption variable traités simultanément, ragréer au préalable la surface à la spatule crantée ou au râteau à chape sur 1 mm d'épaisseur pour obtenir une teinte uniforme. Pour une deuxième couche, le support préalablement ragréé doit être à nouveau traité au primaire (environ 4 heures plus tard), en respectant les temps d'attente jusqu'au revêtement suivant.

Malaxage et application

MALAXAGE ET APPLICATION

Verser 4,5–4,6 L d'eau par 25 kg de poudre dans le récipient de gâchage, puis ajouter la poudre en remuant à l'aide d'un malaxeur à main adapté pour les applications manuelles. Malaxer intensément pendant 2 minutes, laisser reposer 2 minutes, puis malaxer à nouveau pendant 1 minute. Les grandes surfaces nécessitent une pompe à malaxage continu ou un malaxeur semi-automatique à gâchées (env. 4–6 minutes par 100 kg de poudre). Après malaxage, appliquer sur la surface primairisée et répartir au râteau à picots, au râteau à chape ou à la truelle ; passer un rouleau débulleur à picots sur le mortier frais pour une meilleure adhérence et une meilleure texture, avec des picots suffisamment longs pour l'épaisseur de couche prévue. Ne pas ajouter d'eau supplémentaire et appliquer directement. En mise en œuvre manuelle, respecter un temps de désaération de 5 minutes entre le malaxage et l'application afin de limiter les bulles d'air. Protéger le revêtement d'un séchage trop rapide (courants d'air ou fort ensoleillement) pendant au moins 24 heures, et ne pas recouvrir la surface finie de films ou d'autres matériaux.

Remarque concernant le traitement ultérieur et la protection du revêtement : pour une utilisation en couche de finition, appliquer un système de protection de surface adapté. Pour une résistance accrue à l'abrasion ou aux produits chimiques, une application combinée d'Eco Hydro Sil et d'Eco Hydro Glass, ou d'Eco Topcoat Mat, ou d'Eco Topcoat Mono est recommandée.

SOLS CHAUFFANTS

Abaisser le chauffage par le sol à env. 20 °C au moins 3 jours avant l'application. 48 heures après l'application, la température de départ peut être augmentée progressivement (5 °C par jour). Ceci s'applique uniquement à Eco Mortar — pour les revêtements posés ensuite, se reporter aux instructions du fabricant concerné.

OUTILLAGE ET NETTOYAGE

Malaxeur (malaxeur à perceuse ou pompe), truelle, chaussures à clous, rouleau débulleur à picots, et râteau à chape ou râteau à picots. Tout le matériel doit être lavé et séché avant et après l'application.

Remarques, sécurité et déclaration des performances

REMARQUES SUR LA TEINTE

De légères différences de teinte sont inévitables d'un lot de production à l'autre — travailler par sections définies avec le même lot si une teinte uniforme est souhaitée. Des différences dans l'ajout d'eau ou dans les techniques de travail lors de l'application peuvent provoquer de légères nuances de teinte à la surface du revêtement. Il s'agit d'un produit minéral ; les teintes ne sont pas entièrement conformes au nuancier RAL et doivent être considérées uniquement comme des classifications approximatives.

SÉCURITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉLIMINATION

Eco Mortar n'est soumis à aucun étiquetage de danger obligatoire. Éviter d'inhaler la poussière à l'ouverture de l'emballage. Protéger la peau et les yeux lors du malaxage. Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur demande, pour plus d'informations sur la sécurité lors du transport, du stockage, de la manipulation et de l'élimination. Suivre les instructions figurant sur l'emballage.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

CE — coordonnées du fabricant et déclaration des performances sur demande auprès de NBS Distribution

N° ECO MORTAR · EN 13813

EN 13813 CT-C35-F7-A22

Mortier de ragréage facile à utiliser. Durcit sans tension, pour une épaisseur de couche déclarée de 2–50 mm.

Réaction au feu	A1
Résistance à la compression	C35
Résistance à la flexion	F7
Émission de substances corrosives	CT

Également couvert par la déclaration environnementale de produit MD-26094-EN, vérifiée par EPD Danmark (ISO 14025, EN 15804+A2), émise le 10-09-2026, valable jusqu'au 10-09-2031.

DISPONIBLE SUR DEMANDE

Fiche de données de sécurité (FDS).

Le contenu de la présente fiche technique correspond à l'état le plus récent du développement et à notre expérience d'application. Toutes les informations reposent sur des conditions idéales et ne s'appliquent donc pas à toutes les applications. En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions réelles de chantier, aucune garantie n'est donnée pour l'application du client. Nous n'assumons aucune responsabilité sur la base de ces informations ou de déclarations verbales. La seule exception est le cas où une faute intentionnelle ou une négligence grave peut nous être reprochée. Dans ce cas, le client doit prouver qu'il a transmis toutes les informations requises, de manière complète et en temps utile, pour une évaluation correcte et prometteuse par NBS Distribution. Toute autre précision concernant l'application de nos produits doit être confirmée par écrit par NBS Distribution. Le client doit vérifier l'aptitude du produit à l'application et à l'usage prévus. Nous nous réservons le droit de modifier les spécifications du produit en raison de l'évolution du développement. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent. La présente fiche technique remplace toutes les données techniques antérieures relatives à ce produit.